



**A toutes les organisations, correspondants et militants  
qui participent aux activités de l'EIT,**

Cher(e)s camarades,

Nous avons reçu la lettre ci-jointe, de la part de Luiz Eduardo Greenhalgh, Secrétaire adjoint du secrétariat aux Relations internationale du PT du Brésil, délégué à notre 9<sup>e</sup> CMO, à Alger. Nous vous invitons à donner suite à sa juste demande, en envoyant des motions aux adresses indiquées ci-dessous.

**A la camarade Louisa Hanoune,  
au camarade Dominique Canut,  
coordinateurs de l'Entente Internationale des Travailleurs et des peuples,**

Je m'adresse à vous au nom de la délégation brésilienne à la 9<sup>e</sup> Conférence mondiale ouverte contre la guerre et l'exploitation, pour demander un soutien à la bataille que nous allons mener dans les prochaines semaines au Brésil.

Suite à une accélération inédite des délais, le Tribunal fédéral régional de Porto Alegre (TRF-4), chargé d'examiner l'appel du camarade Lula contre sa condamnation, sans preuves, décrétée en première instance par le juge Sergio Moro, a fixé au 24 janvier prochain la mise en jugement de son appel.

Cette hâte – le procès aura donc lieu pendant une période de pause de l'appareil judiciaire et d'une certaine démobilisation en raison de la période des fêtes de Noël et du jour de l'An, période correspondant au début de l'été chez nous et aux vacances scolaires – constitue une nouvelle preuve des mauvaises intentions de cette farce judiciaire, de cette offensive politique contre notre parti et contre le droit de Lula de se porter candidat à la présidence, au cours des élections d'octobre 2018.

Dans une réunion de notre Directoire national, les 15 et 16 décembre, nous avons lancé la constitution de *Comités Populaires en Défense de la démocratie et du droit de Lula à être candidat*, et nous avons adopté un calendrier de mobilisation qui débouchera sur une action : « *Tous à Porto Alegre !* » (ville où siège le TRF 4), le 24 janvier prochain.

La motion que nous avons présentée durant notre conférence à Alger, contresignée par près de 150 délégué(e)s provenant de plus de 30 pays, affirmait « *Nous n'acceptons pas les mesures arbitraires et illégales prises contre lui [Lula], alors que les accusations manquent de preuves et que les accusateurs proclament publiquement que les preuves contre lui ne sont pas nécessaires parce que la conviction des juges suffit* ».

C'est donc vers la confirmation d'une condamnation anticipée sans preuves que s'achemine la décision du jugement.

Dans ce sens, nous nous adressons à l'Entente internationale pour qu'elle fasse parvenir à tous les participants à la Conférence d'Alger notre demande de renforcement de la solidarité envers notre lutte.

Nous demandons l'envoi de motions « ***en défense du droit de Lula de se présenter comme candidat, en défense de la démocratie et de la justice*** » contre ce nouvel acte arbitraire qui se prépare pour le 24 janvier.

Je profite de ce courrier pour vous informer qu'au cours de la réunion du Directoire national du PT, j'ai porté à la connaissance de tous ses membres la déclaration que nous avons adoptée dans la Conférence d'Alger

Nous sommes certains de pouvoir compter sur votre soutien,

Fraternelles salutations,

São Paulo, 19 décembre 2017

**Luiz Eduardo Greenhalgh,**  
Secrétaire adjoint du secrétariat aux Relations internationales du PT

**Envoyer motions à**

Présidence : [presidencia@pt.org.br](mailto:presidencia@pt.org.br)

Secrétariat aux Relations internationales : [sri@pt.org.br](mailto:sri@pt.org.br)